



HERVE NOVELLI
SECRETARE D'ETAT CHARGE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT,
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DU TOURISME ET DES SERVICES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

<http://www.minefe.gouv.fr>

www.etatsgenerauxdelarestauration.fr

Paris, le 6 mai 2009
N° 376

INVITATION PRESSE

Déplacement Jeudi 7 mai dans le Cher sur le thème de l'œnotourisme et de la baisse de la TVA dans la restauration

Hervé NOVELLI, secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services se rendra jeudi 7 mai dans le Cher à Sancerre pour promouvoir le tourisme vitivinicole puis à Vierzon présenter aux restaurateurs le contrat d'avenir signé entre les représentants des restaurateurs et l'Etat dans le cadre de la baisse de la TVA à partir du 1^{er} juillet prochain.

Il visitera, à Sancerre, la cave « Alphonse Mellot », qui produit plus de 300 000 bouteilles de vins par an puis se rendra dans la maison des vins de Sancerre, vitrine des vins de la région qui accueille près de 50 000 visiteurs par an. A la suite de ces visites, il tiendra une table ronde avec des viticulteurs pour échanger sur les projets lancés du secteur en matière d'œnotourisme. Il présentera à cette occasion les actions qu'il a engagées pour promouvoir le tourisme vitivinicole notamment la création du label national de l'œnotourisme. Ce label vise à créer des itinéraires touristiques sur le thème du vin en associant différents aspects de la richesse touristique de la région : hébergements, restauration, paysages, musées, évènements traditionnels, petit patrimoine local, etc.

Il se rendra ensuite à Vierzon dans le restaurant La maison des Célestins, dans le cadre de son tour de France de la restauration. Il présentera aux professionnels de la restauration du Cher le « contrat d'avenir » signé entre l'Etat et les professionnels. Ce contrat regroupe les engagements pris par les restaurateurs pour que la baisse de la TVA à 5,5% profite aux consommateurs, aux salariés et à la modernisation du secteur.

Programme détaillé

14h30 : Visite de la cave d'Alphonse MELLOTT
Visite du Centre ville
Visite de la maison des vins de sancerre

15h30 : Table ronde sur l'œnotourisme avec les représentants des vignerons, les élus locaux, les responsables du tourisme de la ville, du département et de la Région

17h15 : **Point presse à la maison des Célestins**, Restaurant (1* Michelin) sur la TVA à 5,5%. Reçu par le Chef, Pascal CHAUPITRE, en **présence de Monsieur NICOLAS, président de l'UMIH 18.**

Contacts Presse :

Cabinet d'Hervé NOVELLI : Aurore LONGUET : 01 53 18 46 35